



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE RECHERCHE
PAR VOIE STATUTAIRE, MUTATION, DETACHEMENT**

(possibilité de recrutement par contrat en application de l'article L.332-8 2° du code générale de la fonction publique)



Un(e) Chef(fe) du service sports

Poste à temps complet (35 h 00) | PRIVAS



CADRE D'EMPLOI : Attaché

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE : Direction Développement et Aménagement

DEFINITION SUCCINCTE DU POSTE :

Rejoignez la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), un territoire dynamique et préservé de 42 communes et plus de 45 000 habitants, offrant un cadre de vie privilégié entre nature, culture et qualité de vie. Engagée au quotidien pour le développement local et l'innovation territoriale, la CAPCA œuvre au service de ses habitants et de ses partenaires.

Dans le cadre d'une mutation, la CAPCA recrute son/sa Chef(fe) de service sports. Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Développement et de l'Aménagement, vous participerez à la mise en œuvre de la politique sportive intercommunale et assurerez le management des responsables des trois équipements aquatiques du territoire : le centre aquatique CAP'AZUR à Privas, la piscine de Beauchastel et la piscine de Vernoux-en-Vivarais.

MISSIONS DU POSTE :

Pilotage de la politique sportive :

- Contribuer à la définition, à l'évaluation et à l'évolution de la politique sportive de la collectivité.
- Apporter une expertise et une aide à la décision auprès des élus.
- Piloter l'intervention de la collectivité en matière de soutien aux clubs structurants et aux évènements sportifs.

Gestion et pilotage des équipements sportifs :

- Superviser l'organisation et la planification de l'occupation des équipements sportifs (gymnases, terrains, piscines...) par les associations, établissements scolaires et partenaires.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des projets d'aménagement, de rénovation ou de création d'équipements.
- Superviser la maintenance, la sécurité et la conformité réglementaire des équipements (ERP).

Management et ressources humaines :

- Encadrer, animer et fédérer les équipes du service des sports (9 personnes+ saisonniers).
- Piloter le développement des compétences et l'organisation du travail.
- Assurer la continuité du service, notamment en suppléant les responsables de piscines en cas d'absence.

Gestion administrative, financière et juridique :

- Élaborer et suivre les budgets du service.
- Instruire les demandes de subventions et assurer leur suivi.
- Rédiger les actes, courriers et documents liés aux compétences sportives.

Partenariats et communication :

- Développer et entretenir des relations partenariales avec les associations, clubs sportifs, fédérations, ligues et partenaires institutionnels
- Coopérer avec les services de l'État (Éducation nationale, Jeunesse et Sports).



COMPÉTENCES REQUISES :

Savoirs :

- Connaissance de l'environnement territoriale ;
- Connaissance approfondie des politiques sportives territoriales ;
- Maîtrise de la réglementation applicable aux équipements sportifs et aux établissements recevant du public (ERP).

Savoir-faire :

- Expérience confirmée en conduite de projets et en gestion d'équipements sportifs.
- Compétences avérées en management d'équipes.
- Maîtrise de la gestion budgétaire et du suivi administratif.
- Capacités d'analyse, de proposition et d'aide à la décision.
- Aisance rédactionnelle et orale.

Savoir-être :

- Sens du service public et des responsabilités.
- Excellentes qualités relationnelles, diplomatie et sens du dialogue.
- Rigueur, réactivité et fiabilité.
- Capacité à travailler en transversalité et à fédérer les acteurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :



Poste à pouvoir au 01 Septembre 2026 | Poste ouvert aux contractuels : CDD de 3 ans avec possibilité de renouvellement.



Lieu de travail : Privas



Organisation du travail : 35h00 hebdomadaires avec possibilité d'opter pour un cycle de travail de 35 h, 36 h ou 39 h. Les horaires sont susceptibles d'être irréguliers, avec des amplitudes variables en fonction des nécessités de service. Des déplacements fréquents sur les équipements sportifs du territoire sont à prévoir (permis B obligatoire).



Rémunération : Rémunération statutaire selon le grade de recrutement attaché territorial (catégorie A de la Fonction Publique Territoriale) – Régime indemnitaire.

Nos Avantages : Chèques déjeuners, adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), participation employeur au contrat mutuel labellisé, garantie maintien de salaire (MNT), prise en charge transport collectif (75%) et participation employeur aux déplacements en covoiturage.



Entretiens de recrutement prévus : Semaine 24

Rejoignez-nous !

*Vous souhaitez vous impliquer pleinement dans le développement des pratiques sportives sur le territoire,
Vous souhaitez faire du sport un outil au service de l'attractivité et de la citoyenneté,
Ce poste est fait pour vous !*



Pour postuler : Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + diplômes + dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers entretiens professionnels + bulletin de salaire permettant de déterminer votre montant de Régime indemnitaire annuel) avant **le 12 juin 2026 16h00** à l'attention de M. Le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche prioritairement par mail : rh.recrutement@privas-centre-ardeche.fr

⚠ Une authentification vous sera demandée ; pensez à vérifier vos spams.

ou par courrier : 1 rue Serre du Serret – BP 337 07003 PRIVAS cédex

Renseignements complémentaires : contacter le service des Ressources Humaines au 04.75.64.07.07.

